

PRÉSENTATION

STYLISTIQUE COMPARÉE, SYNTAXE COMPARÉE ET LINGUISTIQUE CONTRASTIVE

Les vingt et un articles sélectionnés pour cet ouvrage s'inscrivent dans le droit fil de l'ouvrage de Jacqueline Guillemin-Flescher, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* sous-titré *Problèmes de traduction*, paru chez Ophrys en 1981 (désormais SCFA).

Le lecteur avisé ne peut, à l'époque, manquer de noter la ressemblance avec un autre titre alors bien connu des professeurs et étudiants anglicistes : *Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, sous-titré *Méthode de traduction*. Publiée simultanément à Paris (chez Didier) et à Montréal (chez Beauchemin) en 1958, revue et rééditée plusieurs fois par la suite, cette « méthode » de traduction était devenue un « usuel » dans les départements d'anglais des universités françaises. Si la ressemblance de forme entre les deux titres n'est sans doute pas totalement fortuite, les termes de *syntaxe* et *stylistique*, d'une part, ceux de *méthode* et *problèmes*, d'autre part, soulignent d'emblée une différence de perspective alors même que les deux ouvrages se réclament d'une approche linguistique et d'une démarche comparatiste¹. En effet, sur ce plan, tous deux proposent une comparaison systématique du français et de l'anglais, dans les deux sens, en s'appuyant sur la description et l'analyse d'un grand nombre d'exemples, toujours attestés – c'est-à-dire effectivement produits dans des situations particulières – et choisis dans différents registres (langue de tous les jours, langue de la publicité, des journaux, langue classique et littéraire); tous deux cherchent à montrer, sinon démontrer, que les divergences manifestes entre les deux langues révèlent des usages et des comportements qui s'inscrivent dans des tendances linguistiques propres à chacune des langues. Par ailleurs, la comparaison des langues en présence, dans les deux ouvrages, n'a pas pour but de susciter une quelconque appréciation positive ou négative sur la traduction produite : l'observateur, l'analyste, ne se fait pas juge de la qualité de la traduction.

Sans doute pourrait-on trouver d'autres points communs à ces deux ouvrages dans lesquels le texte traduit a le statut de « témoin », selon l'expression de Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, t. I [PLG I], 1966, p. 243). Toutefois, l'objet de la *Syntaxe comparée* de Jacqueline Guillemin-Flescher est tout autre que celui de la *Stylistique comparée* quand bien même, comme le souligne Antoine Culioli dans la préface à l'ouvrage, il est tout à la fois « dissertation sur la traduction », « traité de stylistique littéraire », « stylistique

1. Jacqueline Guillemin-Flescher elle-même s'inscrit dans ce champ de recherche ouvert par Vinay et Darbelnet (voir SCFA, 1981, p. viii).

comparée, au sens d'un manuel de linguistique contrastive » (Culioli, in *SCFA*, 1981, p. v)². Surtout, il va au-delà du simple constat que les langues ont intériorisé les configurations et usages qui permettent de « dire », plus ou moins adéquatement, le « réel » pour l'expliquer en dépassant ce que Culioli nomme une « simple juxtaposition empirique » (*ibid.*) et pour rendre compte, théoriquement, de la façon dont le langage crée le domaine référentiel auquel, diversement, les langues renvoient. C'est tout le projet de la *Syntaxe comparée* : « dégager les opérations qui sous-tendent l'activité langagière et la façon dont elles se réalisent en français et en anglais » (Guillemain-Flescher, in *SCFA*, 1981, p. vii). Ainsi, c'est pour comprendre comment une traduction du français vers l'anglais produite par un étudiant francophone pouvait, littéralement, être « illisible » pour un anglophone (voir *SCFA*, 1981, p. vii) ou pour faciliter la compréhension de phénomènes linguistiques difficiles à « intérioriser » pour les locuteurs non natifs d'une langue que Jacqueline Guillemain-Flescher a entrepris alors d'explorer, avec une minutie qui force l'admiration, les ressorts de l'anglais et du français mis en regard. Les articles qui ont suivi et dont une sélection a été retenue pour cet ouvrage poursuivent ainsi l'entreprise de la *Syntaxe comparée* proposant l'examen de phénomènes linguistiques divers et en prolongent les analyses tant d'un point de vue de linguistique générale que de linguistique contrastive.

La perspective différentielle adoptée dès le départ conditionne inévitablement le choix du corpus, constitué d'un texte original, en l'occurrence, s'agissant de *Syntaxe comparée*, du roman de Flaubert *Madame Bovary*, et deux de ses traductions (sur les sept initialement retenues). S'ajoutent de nombreux exemples pris chez d'autres auteurs contemporains et dans d'autres registres de langue non littéraire afin de mieux cerner les problèmes d'ordre historique et de répondre à d'éventuelles objections portant sur le style et le caractère littéraire de la langue. Ce corpus initial sera au fur et à mesure complété par des exemples collectés au fil des lectures et en fonction des phénomènes étudiés. À cette première délimitation s'ajoute le choix d'une théorie linguistique qui prenne en compte, autant que faire se peut, tous les paramètres qui entrent en jeu dans l'activité langagière et la construction du sens dans l'une et l'autre langue. La théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE) développée par Antoine Culioli dès la fin des années 1960, alors en pleine expansion, a fourni, bien plus qu'un simple cadre, une véritable manière de penser les phénomènes linguistiques. Loin de s'en tenir à l'application de concepts, qu'on a pu, parfois, percevoir et utiliser comme de simples outils, minimisant de ce fait leur portée théorique, Jacqueline Guillemain-Flescher dépasse le côté instrumental pour faire sienne une réflexion énonciativiste et syntaxique également nourrie de la pensée des linguistes qui ont contribué à faire de la linguistique une science humaine, tels Émile Benveniste et, le lecteur le constatera en découvrant les références bibliographiques de chacun des articles retenus pour cet ouvrage-ci, des travaux de syntacticiens et de fonctionnalistes comme

2. Son objet se découvre sans doute plus précisément dans le titre même de la thèse dont il est issu : *Analyse comparée des catégories grammaticales et des opérations de référence en français et en anglais* (thèse de doctorat d'État sous la direction d'Antoine Culioli soutenue en 1977).

Ann Banfield, Jean-Claude Milner, Shige-Yuki Kuroda, Susumo Kuno, Akio Kamio, pour n'en citer que quelques-uns.

Et c'est bien cette vaste culture linguistique couplée à sa « double allégeance » linguistique (anglais et français) et à une pratique de la traduction (Culioli, in *SCFA*, 1981, p. vi) qui permet à Jacqueline Guillemin-Flescher de percevoir et retenir, presque intuitivement, les différences linguistiques susceptibles de fournir les éléments d'un « problème », au sens culiolien du terme, puis de les classer pour en approfondir et en vérifier la pertinence linguistique sans perdre de vue l'objectif initial de comprendre comment les langues fonctionnent. Un corpus bilingue (*les observables*), une méthode (*relever, décrire, analyser, comparer*), une théorie (*la théorie des opérations prédicatives et énonciatives*), un triptyque dont chaque volet offre une palette infinie de variations permettant de saisir ensemble et langue et culture, de rendre compte des « attitudes différentielles » (Culioli, *ibid.*) et de mieux appréhender comment énonciateurs et locuteurs se positionnent dans une relation au « réel » située et construite dans et par l'énonciation.

La *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, ni traité de linguistique ni non plus ouvrage de traductologie, occupe, encore aujourd'hui, une place à part dans la littérature scientifique qui traite de la linguistique et de la traduction, l'une se nourrissant de l'autre dans un va-et-vient constant. Ouvrage important, d'une lecture sans doute difficile, il dessine les contours d'un champ de recherches que ni la diversification de la linguistique (fonctionnelle, cognitive, de corpus, etc.) ni la multiplication des domaines de la traduction regroupés, en France, sous le terme de *traductologie* (comprenant aussi bien les enjeux d'une formation des traducteurs, le statut des traducteurs eux-mêmes, la traduction pragmatique, les industries de la langue et la traduction automatique, la traduction littéraire, etc.) ne viennent véritablement « concurrencer » ou supplanter car cet ouvrage concerne, encore aujourd'hui, « par-delà le linguiste, aussi bien le spécialiste d'analyse littéraire que le philosophe du langage, le traducteur, autant que le chercheur ou l'enseignant » (Culioli, in *SCFA*, 1981, p. vi). Les articles rassemblés dans ce volume confirment cet élargissement de la perspective loué par Culioli.

UNE RECHERCHE EXEMPLAIRE

En quoi, plus précisément, la recherche poursuivie par Jacqueline Guillemin-Flescher est-elle exemplaire ?

Elle l'est d'abord par sa constance et sa fidélité aux principes méthodologiques et théoriques mis en œuvre dans son premier ouvrage et appliqués rigoureusement à ses travaux ultérieurs qui, dispersés dans de nombreuses publications, étaient pour certains devenus quasi introuvables. Vingt et un articles, couvrant plus de trente années de travail (1983-2018) dans le prolongement de l'ouvrage initial ont ainsi été rassemblés dans ce volume afin de rendre accessible une approche exigeante alliant « l'empirique et le formel », rigoureuse, précise et modeste, l'analyste s'effaçant toujours derrière le fait linguistique.

Les mêmes choix fondamentaux président à l'étude des phénomènes et problèmes linguistiques présentés dans ces articles, dont certains approfondissent les analyses de *SCFA* et d'autres sont examinés du point de vue d'une seule langue.

Ainsi les sources du corpus (par ce terme nous référons à la totalité des exemples des articles pris globalement) sont également diversifiées, de la langue littéraire classique (XIX^e et XX^e siècles) à celle des romans policiers en passant par la bande dessinée, le livre pour enfants, la langue de tous les jours, celle de la publicité, des journaux et magazines, de la gastronomie, etc. On pourrait objecter que ces centaines d'exemples, collectés manuellement et exploités artisanalement, ne constituent pas un corpus au sens où la linguistique de corpus l'entend aujourd'hui. Or, il s'agit bien d'un vaste corpus à la fois homogène (il s'agit principalement de langue écrite ou de langue orale transcrite) et divers fournissant une somme d'exemples attestés et contextualisés. Et si Jacqueline Guillemin-Flescher n'a pas exploité ce corpus au moyen de procédures informatisées, sa pertinence au regard de sa méthode d'investigation et des objectifs qu'elle s'est donnés est évidente. En outre, du point de vue de la méthode, aucune investigation automatisée, aussi sophistiquée soit-elle, ne surpasse la finesse et la minutie dont elle fait preuve tout au long de ses articles. Dans l'optique contrastive, l'exemple est double mais c'est le texte traduit qui, du fait des différences avec l'original – généralement syntaxiques – provoque la réflexion et le va-et-vient d'une langue à l'autre. Ainsi le texte traduit acquiert-il, chez Jacqueline Guillemin-Flescher, un statut « en tant qu'objet d'analyse » (Chuquet, in *Contrastes*, 2004, p. 7) et dans cette perspective « différentielle », la traduction oriente la formulation du problème.

Ses travaux sont également exemplaires par la rigueur d'une méthode éprouvée et affinée au fil des articles. En effet, que ce soit dans les articles de linguistique générale ou dans ceux de linguistique contrastive, le lecteur s'apercevra que l'interrogation de départ surgit souvent à la lecture de l'exemple sans lequel il n'y aurait pas d'hypothèse (voir les trois emplois de *walk* cités et expliqués dans leurs différences dès l'introduction de l'article « Verbes atéliques et constructions d'occurrences », 1999, ce volume, partie II, p. 153). L'exemple peut aussi illustrer la définition d'une notion métalinguistique (par exemple la notion de *deixis* dans « Étude contrastive de la deixis en français et en anglais », 1993, ce volume, partie II, p. 95). La définition elle-même d'une notion peut également constituer le substrat d'une mise en question (voir « Traduire l'inattestable », 1984, ce volume, partie III, p. 203) souvent assortie d'une formule récurrente : « On pourrait penser *a priori* que... Or il n'en est rien.../Or la réalité est tout autre... » Ce questionnement et la différence et/ou la situation que les exemples font apparaître sont mis en relation pour former le nœud d'une problématique ou, en termes énonciatifs, d'un « problème » qu'il s'agit non pas tant de résoudre comme on résout un problème de mathématique mais plutôt d'énoncer dans ses moindres replis pour démonter les mécanismes des langues. De ramifications en confrontations avec les nombreux exemples extraits du corpus, le raisonnement, conduit pas à pas, se nourrit de grammaire, de syntaxe, de sémantique et d'observations sur le contexte situationnel, le jeu et les points de vue des énonciateurs et co-énonciateurs, autrement dit

sur l'interaction de l'objectif et du subjectif³. Toutefois, il ne s'agit pas de s'inscrire dans le sillage des grammaires traditionnelles même si la terminologie utilisée pour nommer les catégories syntaxiques reste celle de nos grammaires héritées des grammaires latines et de Port-Royal, ni d'inventer une nouvelle « stylistique », mais plutôt d'appliquer, plus exactement de mettre en œuvre les concepts opératoires de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'Antoine Culioli, en les ajustant à son objet.

La fidélité de Jacqueline Guillemin-Flescher à ce cadre théorique est, là aussi, exemplaire car il ne s'agit pas d'une fidélité servile. Les concepts élaborés et transformés au fil des années par Culioli lui-même et ses disciples ne sont pas tous mis à contribution et pour ceux (nombreux cependant) qui le sont, souvent une inflexion de leur délimitation est perceptible. Ainsi de la notion d'*assertion* (redéfinie dans l'article « Traduire l'inattestable ») ou du concept d'*aoristique*, d'extension peut-être trop large, puisque dans le cadre de ses investigations sur la temporalité, elle utilise plus volontiers la terminologie traditionnelle de *passé simple* ou *prétérit* dans leurs relations aux formes aspectuelles (voir les articles qui traitent du point de vue et de formes aspectuelles comme l'imparfait et le plus-que-parfait); ou bien encore de la notion de *transitivité* (voir « Subject and Object », 1994, ce volume, p. 136). D'autres concepts et notions ont été ajoutés et travaillés par Jacqueline Guillemin-Flescher pour mieux théoriser ce qui se joue dans le fonctionnement des langues : *repère origine*, *repère translaté*, *énonciateur rapporté*, *perception représentée*, *QLT₁*, *QLT₂*, *QLT₃*, *contexte situationnel* et *contexte discursif* et d'autres encore que le lecteur découvrira au fil des articles. L'adhésion de Jacqueline Guillemin-Flescher à cette théorie s'explique par sa fascination pour l'*activité langagière* envisagée dans la relation de l'énonciateur au « réel » et la construction de la référence, et dans l'intersubjectivité (la relation que le langage construit entre énonciateurs) que l'on pourrait considérer comme le lieu où se manifeste le point de vue à travers la prise en charge modale de l'énoncé réalisée par divers moyens linguistiques. Ce sont les ressorts de cette activité de représentation, de référenciation et de régulation qu'elle débusque en démontant le mécanisme des *opérations* de construction des énoncés. Dans ce but, elle insiste sur l'opération de repérage, primordiale dans la construction de l'agencement syntaxique de l'énoncé et la hiérarchisation de ses éléments, se démultipliant à tous les niveaux de l'élaboration de l'énoncé. À partir de là, l'enjeu est de situer l'énonciateur et le co-énonciateur dans la mise en place des diverses déterminations, qualitatives et/ou quantitatives, et dans la construction des occurrences de notions ou d'événements dans un contexte situationnel ou discursif donné. C'est de cette façon qu'elle a pu rendre évidentes plusieurs différences fondamentales entre le français et l'anglais, en particulier le fait qu'en français, l'énonciateur est à la fois le point de référence en fonction duquel les contextes de l'énoncé sont déterminés et le point d'origine dans les calculs des paramètres de la situation d'énonciation tandis qu'en anglais, c'est le co-énonciateur qui est le point de référence, d'où une distinction théorique entre point de référence et repère origine, commentaire et constat.

3. Pour une présentation plus complète de la méthode d'analyse contrastive de Jacqueline Guillemin-Flescher, voir Maryvonne BOISSEAU, 2016.

Les phénomènes étudiés sont ceux où se manifestent les récurrences systématiques qui attestent de l'existence d'une grammaire intériorisée chez les locuteurs d'une langue donnée, signe d'un comportement langagier collectif. L'existence, selon Jacqueline Guillemin-Flescher, d'un fonds commun du langage propre aux locuteurs d'une même langue et d'une organisation collective du discours où se révèlent les contraintes syntaxiques incontournables et les contraintes discursives fonde ses analyses des problèmes linguistiques et de traduction jusqu'à la frontière (stylistique) que représente l'utilisation particulière de la langue. Ces considérations constituent le socle sur lequel repose son exploration des phénomènes linguistiques variés dont les articles de ce volume permettent de mesurer l'étendue depuis les modalités de l'énoncé jusqu'au rapport complexe entre perception et cognition, un thème de recherche à lui tout seul qui déborde la seule linguistique.

CONSTANCE DE LA DÉMARCHE ET DIVERSITÉ DES PHÉNOMÈNES

Les articles rassemblés dans le présent volume visent à offrir un panorama aussi complet que possible de la diversité des phénomènes linguistiques et langagiers étudiés par Jacqueline Guillemin-Flescher, et à mettre en lumière les constantes méthodologiques et théoriques qui caractérisent sa démarche de recherche. La sélection inclut trois textes parus en anglais (auxquels ont été adjoints dans cette édition des résumés en français), choisis à la fois en raison de leur importance dans l'œuvre contrastive de Jacqueline Guillemin-Flescher et pour témoigner de son rayonnement au-delà de la France. Les articles ont été regroupés en quatre parties de nature thématique et non chronologique, dont chacune reflète une unité dans les phénomènes explorés, mais qui sont tout sauf étanches, tant sont nombreux et essentiels les fils conducteurs qui sous-tendent l'ensemble de ces travaux. Outre la présence centrale du corpus, on y retrouve les mêmes préoccupations d'ordre théorique donnant lieu à des analyses fouillées qui ont recours de manière récurrente à des concepts centraux : examen des opérations de repérage aux niveaux prédicatif et énonciatif, contrastes entre le français et l'anglais sur le plan de l'énonciation et de la co-énonciation, place du sujet dans l'assertion, modalisation, représentation de la perception, etc. C'est ainsi la même démarche que l'on voit à l'œuvre, quels que soient les phénomènes étudiés.

Les quatre articles réunis dans la première partie offrent une *réflexion sur la théorisation de l'activité de traduction*, menée par une linguiste qui définit sa démarche et la situe par rapport à d'autres approches théoriques de la traduction. Il est frappant de constater la récurrence de ces textes, présentés ici dans l'ordre chronologique de leur parution, s'adressant non seulement aux linguistes, mais aussi aux théoriciens et praticiens de la traduction, dans lesquels Jacqueline Guillemin-Flescher développe, à travers des exemples tirés de domaines linguistiques variés, ce qui fait la spécificité de sa perspective « différentielle ».

Dans « Énonciation et traduction » (1983), près de soixante-dix exemples bilingues, illustrant des phénomènes aussi divers que l'antéposition, la coordination, la négation, la particularité de l'adverbe français *bien*, permettent d'avoir un aperçu de certaines différences distinguant les systèmes de repérage du français et de l'anglais, et d'introduire la notion de « fond discursif commun » que partage toute communauté linguistique donnée, quel que soit le type de texte envisagé. C'est cette idée qui est reprise dans « Langage, culture et traduction » (1994), où sont évoqués les « trois niveaux de l'activité langagière » qui doivent être envisagés dans toute analyse (ou pratique) de la traduction : le niveau des « contraintes syntaxiques incontournables », celui, à l'autre extrême, de « l'organisation particulière du discours sans laquelle il n'y a pas d'écriture littéraire » et sur lequel le linguiste « n'a [pas] de prise », et le niveau intermédiaire de « ce fond commun du langage qui appartient à tout type de discours [...] l'organisation collective du discours⁴ ». Autrement dit, il s'agit de concilier approche linguistique et stylistique de l'activité de traduction afin d'expliquer « qu'on ne peut pas poser comme allant de soi qu'[un] effet particulier sera perçu de la même façon dans les deux langues » (ce volume, p. 53), ce qu'illustrent à nouveau des exemples tirés de types textuels variés (narration littéraire, sciences humaines, dialogues de théâtre ou de roman). Dans « Théoriser la traduction » (2003), Jacqueline Guillemin-Flescher offre une réflexion personnelle sur les problèmes que soulève une théorisation de la traduction, passant en revue différents courants théoriques du xx^e siècle et leurs divergences, pour chercher à « dissiper les malentendus » (ce volume, p. 76). Elle met en évidence ce qui différencie les théories prescriptives de celles qui visent la systématisation des phénomènes et positionne sa propre démarche contrastive par rapport aux différents courants qui ne peuvent pas être englobés sous une seule « théorie ».

Le dernier article de cette première partie, « Traduction et fonctionnement du langage » (2006), se situe dans la continuité des trois précédents, en ce qu'il reprend la distinction entre les deux conceptions de ce qu'est une « théorie » de la traduction et les malentendus qui en découlent, mais est également représentatif du type d'études faisant l'objet des parties qui vont suivre. À travers l'analyse des contrastes entre les formes aspectuelles du plus-que-parfait français et du *pluperfect* anglais et de certaines contraintes régissant leur emploi sont mises au jour des différences entre les systèmes de repérage des deux langues et les valeurs (qualitative/quantitative) que prend, selon le cas, la détermination des procès.

Les six articles de la deuxième partie sont centrés sur diverses manifestations des *opérations de repérage et de détermination à l'œuvre au niveau prédicatif*. Dans le premier, « Étude contrastive de la deixis en anglais et en français » (1993), sont introduits la plupart des concepts théoriques que va mettre en œuvre Jacqueline Guillemin-Flescher

4. Ce passage est cité d'un précédent article de Jacqueline Guillemin-Flescher, s'adressant à un public de littéraires et de traducteurs et se proposant de lever un « malentendu » sur la place de la linguistique dans les discours sur la traduction : « Le linguiste devant la traduction », *Fabula*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1986, p. 59-68.

dans l'ensemble de ses analyses. Sont ainsi convoquées les opérations et relations de repérage (situationnel/contextuel), les opérations de construction/reconstruction des valeurs référentielles, de détermination portant sur la notion (qualification et quantification), appliquées ici à l'analyse des contraintes qui déterminent les conditions de fonctionnement de la deixis dans les deux langues. Très représentatif de la démarche contrastive rigoureuse de Jacqueline Guillemin-Flescher, cet article repose sur l'examen d'un vaste corpus, où sont mis en regard à la fois des textes originaux en français ou en anglais, ainsi que des textes traduits d'une langue à l'autre, dans les deux sens, ce qui rend d'autant plus solides les conclusions que tire l'auteur de la comparaison interlangues.

Les trois articles suivants examinent différents aspects de la détermination des procès et des relations syntaxiques entre les termes de l'énoncé : problématique de la relation source-but dans « Représentation linguistique de l'activité, l'action et l'événement en français et en anglais » (1991), contraintes sur la transitivité en fonction des propriétés du procès et du degré de détermination des termes mis en relation dans « Subject and Object » (1994), contraintes de qualification/quantification sur la mise en relation verbe opérateur-nom verbal dans quatre structures verbo-nominales en anglais, dans « Verbes atéliques et construction d'occurrences » (1999). Les deux premiers (1991 et 1994) s'intéressent, sous des angles différents, aux modes de construction des procès (événement, processus, changement d'état, état résultant), par le biais de l'examen des contraintes aspectuelles, de l'orientation de la relation et de la compatibilité avec la passivation (dans le cas en particulier des verbes d'état, de perception ou de cognition) ; tous deux se situent dans une perspective contrastive, mettant en lumière les principales divergences entre les deux langues dans le domaine de la transitivité (prépondérance du but de la relation en anglais, de la source en français). L'article de 1999 sur les « verbes atéliques » offre un exemple de l'exploration par Jacqueline Guillemin-Flescher d'un type particulier de « construction d'occurrences » dans laquelle les outils d'analyse sont appliqués à une seule langue, l'anglais, pour y rendre compte des contrastes en contexte entre quatre structures usuelles très proches – les structures verbo-nominales de type *have a look*, *take a step*, *give a smile*, ou *make a move* – qui, tout en faisant l'objet d'un mode de détermination commun, sont néanmoins soumises à des contraintes et présentent des compatibilités variables.

Dans les deux derniers articles de cette partie se poursuit l'exploration des opérations de détermination et de qualification au sein de la relation prédicative ou dans la relation interpropositionnelle ; la démarche contrastive y est systématique. « Autour de la prédication de propriété » (2010), représentatif de plusieurs publications de l'auteur sur les formes de prédication de propriété, examine dans le détail les différentes structures que sont les prédications nominale, verbale, adjectivale et existentielle, structures dont le paramètre commun est la localisation d'une propriété par rapport à un support explicite, le terme qualifié, mais qui se différencient sur le plan des opérations de détermination (quantitative ou qualitative), des repérages (anaphorique ou déictique) et de la modalité (simple identification qualitative ou valuation). Dans « Les constructions relatives dans le passage du français à l'anglais » (2006), ce sont les conditions dans lesquelles appa-

raissent les relatives dans chaque langue qui sont minutieusement mises en évidence, ces propositions ayant pour fonction de définir ou de qualifier un terme ou une proposition entière ayant le statut d'« antécédent ». Le type de relation qui prévaut entre la relative et la proposition qui précède (succession ou coïncidence temporelle, fonction syntaxique occupée par l'antécédent, degré d'agentivité du sujet de la relative), permet d'expliquer dans quels cas l'anglais maintient ou non une relative et choisit entre les différentes structures à sa disposition (en *that*, *which* ou *zéro*). Le cas particulier des relatives permet de prendre conscience d'une différence plus générale entre le français et l'anglais, déjà évoquée dans la *Syntaxe comparée* (chapitre III, p. 131-142), dans la manière d'introduire les éléments adjoints dans un discours.

Ces deux études offrent une illustration particulièrement éclairante de la finesse de la démarche contrastive fondée sur l'observation systématique de textes traduits. Leur point commun est de reposer sur des exemples tirés de corpus importants (22 ouvrages dans la première, 38 dans la seconde), mais la nature de ces corpus diffère. La question de la prédication de propriété est traitée à partir d'un ensemble homogène, tant par la langue originale (l'anglais) que par la nature des textes (exclusivement des romans, appartenant pour la plupart au genre policier). Le corpus utilisé pour l'étude des conditions d'emploi des relatives est au contraire diversifié, à deux titres : y figurent, à parts égales, des ouvrages originaux en anglais et en français, et sont représentés à la fois des romans, des textes de sciences humaines, des articles de presse. L'alternance dans l'article des genres textuels et des langues originales permet d'éviter les éventuelles distorsions liées au sens de traduction et de parvenir à des conclusions généralisables sur le fonctionnement des structures étudiées par rapport au contexte discursif et linguistique dans lequel elles s'inscrivent. C'est d'ailleurs ce que souligne Jacqueline Guillemin-Flescher dans la note 1 de l'article : « Les exemples sont systématiquement envisagés dans les deux sens : français/anglais et anglais/français de façon à ce que les différences observées puissent être vérifiées dans les deux cas » (ce volume, p. 186).

La troisième partie réunit sept articles explorant plus particulièrement la construction du sens à travers les *opérations de détermination, de qualification et de modalisation au niveau énonciatif*. Il s'agit de montrer comment se manifeste, dans chacune des langues, l'inscription du sujet dans le discours, comment se construit et s'exprime le point de vue, depuis « l'inattestable » jusqu'à l'expression modalisée de l'appréciation intensive.

Dans « Traduire l'inattestable » (1984), article paru dans un numéro des *Cahiers Charles V* sur le « statut modal de l'énoncé » sous la direction de Jacqueline Guillemin-Flescher, celle-ci expose sa conception théorique de ce qui constitue l'assertion et des contraintes différentielles qui en régissent le fonctionnement en français et en anglais. Essentiellement basé sur un corpus d'exemples reflétant l'interlocution (dialogues de bandes dessinées ou de théâtre), l'article s'attache à faire apparaître les conditions énonciatives dans lesquelles le caractère « inattestable » d'un énoncé nécessite, dans le passage à l'anglais, l'affaiblissement de l'assertion par le biais d'une évaluation, d'une hypothèse ou d'une valeur modale appréciative.

Les quatre articles suivants abordent différents phénomènes avec pour objectif commun de chercher à définir ce que signifie « qualifier ». Dans « Qualification and Point of View » (1999) sont explicitées les positions théoriques sur les opérations de repérage (par rapport à l'énonciateur/au co-énonciateur), de détermination et de qualification, déjà appliquées à l'analyse des énoncés de prédication de propriété. Elles sont ici mises en œuvre sous l'angle du point de vue, faisant intervenir les variations modales et aspectuelles. Trois types d'énoncés de « qualification » sont traités : prédications objectives, assertions subjectives (de qualification d'un sujet, d'évaluation intensive) et exclamations. L'article qui suit, « De la qualité à la qualité » (1997), propose une réflexion et des hypothèses théoriques sur l'articulation entre le concept de « notion de procès » et les déterminations qualitatives et quantitatives construisant les occurrences dans les énoncés. La distinction de deux types de valeurs qualitatives pour rendre compte de contrastes entre les conditions d'emploi de certaines formes aspecto-temporelles (notamment le prétérit anglais et le passé simple français) conduit ici à envisager la « qualification » sous l'angle plus abstrait d'un concept, central dans la théorie des opérations prédicatives et énonciatives de Culioli (voir Culioli, 1999), permettant d'éclairer des fonctionnements linguistiques relevant aussi bien de l'aspect que de la modalité.

Ce sont des types d'énoncés de nature clairement modale qui font l'objet de deux autres articles : « Questions rhétoriques et évaluation modale » (1995) et « Les énoncés exclamatifs et intensifs dans le passage de l'anglais au français » (2004). Le premier, portant majoritairement sur le français, cherche à rendre compte du « paradoxe » de la question rhétorique par rapport à l'interrogation, en procédant à un examen méthodique des contraintes sur le fonctionnement de ces questions (présence de prédicats subjectifs, détermination des procès d'ordre qualitatif, opération de parcours et d'évaluation modale, fréquence de la négation) ; des exemples tirés de l'anglais sont convoqués pour illustrer certaines contraintes qui divergent d'une langue à l'autre. Mettant une fois de plus en œuvre plusieurs concepts clés de la théorie, l'étude établit des critères formels permettant de rendre compte des « effets de sens » d'un type de structure plus souvent envisagé comme « procédé » rhétorique. L'article de 2004 propose une analyse contrastive des problèmes de traduction que posent les énoncés exclamatifs et des critères à prendre en compte pour passer du français à l'anglais. Les contrastes systématisables observés entre les deux langues sont liés, selon le niveau discursif, à des différences de repérage (par rapport à l'énonciateur/au co-énonciateur), à la présence explicite ou non de marqueurs de modalité appréciative, ainsi qu'à des contraintes d'ordre aspectuel. Les exclamations sont définies comme « des énoncés qui expriment un hiatus perçu entre deux états de choses, l'un relevant du contexte situationnel, l'autre de l'attente de l'énonciateur » (ce volume, p. 273) ; ils sont dans tous les cas la trace d'une opération qualitative d'identification ou de valuation et, selon l'auteur, seuls les énoncés averbaux, « relevant d'un repérage direct avec le contexte situationnel », correspondent à une exclamation « au sens le plus strict du terme » (ce volume, p. 273).

Les deux derniers articles de cette partie sont ainsi consacrés à cette structure particulière de modalisation de l'assertion que représentent les énoncés averbaux ; le premier

adopte à nouveau une perspective contrastive, tandis que le second porte exclusivement sur le français. Dans « Construction du sens et mode d'énonciation » (2002) sont examinés des exemples tirés d'un corpus de 2400 énoncés averbaux, recouvrant un éventail d'opérations modales (assertions, exclamations, questions, injonctions) et ayant en commun une opération fondamentale de qualification. Les régularités et les contraintes dégagées du dépouillement de ce corpus font apparaître que le schéma de l'énoncé averbal est nettement plus fréquent en français qu'en anglais, ce qui est rattaché à la différence fondamentale entre le type de repérage privilégié dans chacune des langues. Le titre même de « L'énoncé averbal : repérage et subjectivité » (2001) reflète l'objectif de ce dernier article, qui est de dégager la spécificité de ce type de prédication par rapport aux structures verbales qui pourraient être considérées comme « équivalentes », mais ne le sont ni en termes de repérage, ni en ce qui concerne la mise en jeu d'un point de vue subjectif. Il est toujours ici question de « contraste », cette fois-ci à l'intérieur du français, entre les énoncés averbaux, dans lesquels la relation se situe entre un énonciateur et un contexte situationnel préconstruit, et les assertions avec prédicat verbal. Il s'agit de dégager la nature de la subjectivité caractéristique des différents types d'énoncé averbaux (exclamations, interrogations) et de démontrer que le repérage s'établit non pas entre deux termes d'une relation prédicative, mais entre l'énonciateur/percepteur et un/des élément(s) dans le contexte situationnel. C'est précisément ce statut de « percepteur » qui est au centre de la quatrième et dernière partie du présent ouvrage.

Les quatre articles qui traitent spécifiquement de la *perception* invitent à réfléchir au rapport entre perception et cognition et s'articulent autour de la distinction entre « perception immédiate » (pour le premier) et « perception représentée » (pour les suivants). C'est dans le deuxième article, le plus ancien, que les concepts délimités par Jacqueline Guillemain-Flescher sont mis en place, en particulier la catégorisation des modes de perception : « perception immédiate » et « perception représentée ». De manière générale, la perception immédiate, en situation, ne pose guère de problèmes ; cependant, s'il arrive que se produise une rupture entre perception et cognition, la langue, inévitablement, se fera l'écho d'un désordre. Sa description permettra alors de mieux saisir l'enjeu des relations de repérage sur lesquelles se fonde toute représentation de la perception, immédiate ou représentée, ainsi que l'importance de l'origine de la perception, énonciateur/percepteur, « dérivé/translaté » ou non.

L'article « The Linguistic Representation of Perception in Benjy's Monologue » (2002) peut ainsi se lire comme une véritable étude de cas de perception immédiate perturbée. Grâce à la description minutieuse de la langue de Benjy, personnage central du roman de Faulkner, *The Sound and the Fury* (1929), et tout particulièrement des structures syntaxiques dénotant la perception, le lecteur se rendra compte de l'importance de certains marqueurs linguistiques, traces des opérations de perception en jeu dans la tentative de construction d'une relation au monde brouillée par une forme d'aliénation mentale. Benjy perçoit les événements, les individus et le monde qui l'entoure sans filtre, dans l'immédiateté du regard et une sorte d'indistinction sensorielle. Aussi *sa* langue,

par son agencement syntaxique et les formes verbales, par l'expression des activités et changements de localisation ou d'état, par l'absence du lien sémantique censé relier principale et subordonnée, par la remise en cause de la relation entre source et objet perçu, reflète-t-elle ce rapport étrange qui est davantage celui d'une absence de relation que d'une appréhension et compréhension du monde perçu. Cette rupture, le transfert même de l'origine de la perception à des parties du corps créent une distorsion troublante que les juxtapositions syntaxiques et la combinaison d'éléments hétérogènes poétisent. Sur le plan pratique de l'analyse, Jacqueline Guillemin-Flescher démontre la validité des catégories et distinctions qu'elle met en place dans les articles où la question de la perception, qui s'est imposée tôt dans son cheminement⁵, est abordée. Les trois termes du titre de l'article suivant, « Énonciation, perception et traduction » (1984), publié seulement trois ans après la *Syntaxe comparée*, mais bien avant l'étude du monologue de Benjy, résument, pour ainsi dire, tout un programme de recherche : y sont posées les bases théoriques d'une réflexion qui cherche à comprendre comment le langage fonde la représentation subjective qu'un énonciateur/co-énonciateur construit à partir de sa perception du « monde », « réel » ou imaginaire. Autrement dit, une relation de perception s'organise entre une origine de la perception (ou source, ou « siège » de la perception selon les cas), explicite ou non, et un élément ou objet perçu, le relateur (présent ou non) donnant des indications sur la nature de cette relation : la perception est soit directe, soit translaturée, d'où les concepts de « perception immédiate » et de « perception représentée » à laquelle l'article est consacré. La comparaison des langues permet de constater que les différences les plus frappantes entre le français et l'anglais se situent dans le cas de la perception représentée. De nombreux facteurs interviennent dans la reconnaissance du mode de perception tel qu'il s'énonce : le positionnement et le degré de détermination du terme origine, le fait qu'il soit explicite ou non, la position du terme repéré dans l'énoncé, le statut modal de l'énoncé, la qualification des termes et la prédication de propriété, les formes verbales, l'insertion dans un contexte situationnel ou discursif. On mesure l'extrême complexité du problème à la lecture des exemples analysés, sa parenté avec d'un côté la « pensée représentée », de l'autre la « parole représentée⁶ », ainsi que la distinction établie entre perception, cognition et réflexivité. Dans sa conclusion, Jacqueline Guillemin-Flescher souligne la difficulté d'établir des critères permettant de déterminer la perception représentée. Néanmoins, elle dégage clairement les conditions minimales nécessaires à sa représentation linguistique et à son interprétation.

Les deux derniers articles poursuivent la réflexion à partir d'exemples en langue anglaise, précisant les conditions de construction de la valeur de perception jusqu'à sa neutralisation. Le premier, « Temps et espace dans la représentation linguistique de la

5. Ce dès la *Syntaxe comparée* : voir à cet égard le chapitre VIII, « Hypothèse et actualisation », 1981, p. 263-290. Voir également, dans ce volume, les articles qui traitent de la prédication.

6. Concepts empruntés par Jacqueline Guillemin-Flescher respectivement à Ann BANFIELD, 1982, Laurent DANON-BOILEAU, 1982 et Michèle HIRSCH, 1979. Voir la bibliographie à la fin de l'article « Énonciation, perception et traduction ».

perception » (2009), analyse la perception dans sa relation aux données que sont l'espace et le temps. Le second, « Repère origine et repère translaté : la représentation linguistique de la perception visuelle et auditive » (2018), revient sur la question des repérages « dans le cadre de la complémentation des verbes de perception ».

Dans le premier de ces articles (2009), l'auteur s'efforce de définir les paramètres mis en jeu dans deux modes de perception représentée, la perception ponctuelle d'un côté, continue de l'autre. Dans le cas de la perception ponctuelle, quelle que soit la structure qui l'exprime, seul l'objet de perception est représenté sur le plan linguistique. La question se pose alors de la construction d'une valeur de perception quand ni la source, ni le verbe de perception ne sont explicités dans l'énoncé. Les nombreuses configurations examinées font apparaître le rôle clé du contexte situationnel ou discursif, du type de repérage par rapport à une source énonciative ou non, de l'aspect lexical des verbes, ou encore de la position antéposée ou postverbale du terme localisé. Dans le cas de la perception continue, le verbe de perception peut aussi ne pas être explicité, les contraintes se portant sur le contexte antérieur ou le verbe de perception quand il est exprimé. La continuité de la perception peut également être établie par certaines formes verbales, des particules adverbiales, des adjectifs comparatifs, etc. En dernière analyse, trois critères essentiels doivent être observés pour qu'une valeur perceptive soit présente : « la dissociation entre le sujet perceuteur et le sujet de l'énoncé, la coïncidence entre perception et relation perçue, et la mise en jeu de la subjectivité et non de l'intersubjectivité » (p. 382, ce volume). Si ces critères sont absents, la valeur de perception est neutralisée.

Dans l'article de 2018, dernier article de ce recueil, Jacqueline Guillemin-Flescher, au risque de la répétition, situe à nouveau très clairement ce travail sur la représentation de la perception dans le cadre de ce qu'on a pu appeler la « théorie des repérages » au sein de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'Antoine Culioli. Elle réitère les conditions énoncées précédemment mais en reliant son propos à des problématiques explorées dans d'autres articles, par exemple celles de la notion d'événement ou des modes d'énonciation ; elle se montre critique envers la notion syntaxique de *boundedness*, revient sur la distinction entre *assertion* et *constat*, sur ce qui se passe au plan modal, sur les différences entre *repère origine* et *repère translaté*. Elle applique enfin à l'observation des énoncés de perception sa propre théorisation des valeurs qualitatives, QLT₁, QLT₂ et QLT₃, présentée dans l'article « De la qualité à la qualité » de 1997 (p. 245-253, ce volume) et, selon son habitude, conduit son raisonnement à partir d'objections théoriques qu'elle contre, exemples à l'appui, pour valider ses propres hypothèses. Cet article se situe dans la lignée de ceux de 1984 (voir ci-dessus, p. 26 et p. 343-366, ce volume), 1997 (p. 245-253, « De la qualité à la qualité ») et 1999 (p. 219-244, « Qualification and Point of View »). Cette continuité montre la permanence des questions abordées sous des angles divers au fil des articles.

La diversité remarquable des phénomènes étudiés d'un point de vue linguistique et contrastif pourrait laisser penser que l'auteur cherche à repousser les limites d'un champ de recherches « par définition illimité » (*SCFA*, p. xi). Il n'y a pourtant, chez Jacqueline

Guillemin-Flescher, aucune prétention à l'exhaustivité. Cette diversité, qui ne nuit en rien à la cohérence du projet d'ensemble, s'inscrit plutôt dans une hypothèse générale relevant de ce qu'elle appelle une « attitude énonciative », et un champ circonscrit par les deux langues mises en regard. L'objectif, explicitement délimité dès la *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* (« dégager les opérations qui sous-tendent l'activité langagière et la façon dont elles se réalisent en français et en anglais », [cité plus haut]), se déploie, nous semble-t-il, à partir d'une double interrogation théorique, sinon même philosophique, fondamentale portant sur la question générale de la construction de la référence (« Il n'y a pas de langage sans référence. Il n'y a pas non plus référence sans qu'il y ait construction », *SCFA*, p. vii) et de la subjectivité dans le langage. Les manifestations de cette subjectivité s'éprouvent alors dans les différentes façons qu'ont les langues d'exprimer ou de représenter l'activité d'un sujet percevant, parlant, réfléchissant. Il n'est donc pas surprenant que les phénomènes étudiés ramènent souvent à la question du point de vue, à celle de la place de l'énonciateur ou du co-énonciateur, à la qualification, à l'appréciation intensive ou à l'évaluation modale, à la perception enfin.

Le surplomb théorique permet à Jacqueline Guillemin-Flescher de construire les problèmes puis de les soumettre à une analyse conduite dans un cadre théorique spécifique. C'est l'une des constantes de son travail : la mise en œuvre, appliquée à la comparaison entre le français et l'anglais, des outils conceptuels élaborés dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives, et qui sont parfois « adaptés » ou « ajustés » à sa perspective contrastive. En ayant recours aux concepts d'opération, de repérage, de détermination, de qualification/quantification, elle rend compte des différences observées entre les deux langues dans des articles qui, tout en portant sur des domaines différents se répondent les uns les autres sur le plan théorique et permettent d'appréhender à la fois la complexité et la cohérence de l'activité de langage.

De toute évidence, la place qu'occupe le corpus est un autre fil conducteur, ainsi qu'en témoignent les bibliographies à la fin de chaque article renvoyant aux sources où ont été puisés les énoncés faisant l'objet d'analyse. La richesse et la diversité des exemples attestés, illustrant une large palette de genres textuels (fiction, « non-fiction », presse, publicité, etc.) et, pour le traitement de certains phénomènes, issus de formes de l'oral dans l'écrit (dialogues de romans, théâtre, bande dessinée, etc.) sont sans doute ce qui frappe le plus au premier abord à la lecture des articles ; les analyses fines, « au ras du texte », qu'en propose Jacqueline Guillemin-Flescher font découvrir de subtiles différences entre le français et l'anglais « auxquelles on n'avait jamais pensé mais qui, une fois exposées et analysées par elle, sautent aux yeux » (Chuquet, in *Contrastes*, 2004, p. 8). L'exemple est toujours le point de départ « concret » de ces analyses « entre grammaire et discours », à la fois « abstraites » – ou théoriques – et « concrètes » – ancrées dans le matériau linguistique.

Prises ensemble, ces deux constantes définissent la recherche de Jacqueline Guillemin-Flescher et en garantissent la cohérence théorique et méthodologique, article après article. Cette fidélité, une manière d'écrire qui ne laisse aucune prise au hasard, la rigueur d'une

« pensée contrastive » qui se consacre à explorer les coins et recoins des divergences (parfois passées inaperçues) entre le français et l'anglais, en cherchant toujours à identifier les contraintes, les critères et les conditions à prendre en compte dans le passage d'une langue à l'autre, sont autant de traits distinctifs caractérisant sa démarche intellectuelle.

Le présent ouvrage témoigne d'une pensée originale. Il entraîne plus loin que la mise au jour des comportements linguistiques récurrents, dépasse sans aucun doute les limites de « l'agencement collectif du discours », tout en rappelant constamment l'importance du « fond commun » partagé par les locuteurs d'une langue.

Maryvonne BOISSEAU et Hélène CHUQUET

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».
- BOISSEAU Maryvonne, 2016, « Lire et relire Jacqueline Guillemin-Flescher », in Maryvonne BOISSEAU, Catherine CHAUVIN, Catherine DELESSE et Yvon KEROMNES (dir.), *Linguistique et traductologie : les enjeux d'une relation complexe*, Arras, Artois Presses Université, coll. « Traductologie », p. 159-172.
- CHUQUET Hélène, 2004, « Préface », in Lucie GOURNAY et Jean-Marie MERLE (articles réunis par), *Contrastes. Mélanges offerts à Jacqueline Guillemin-Flescher*, Paris/Gap, Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 1981, « Préface », in Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction* (titre abrégé SCFA), Paris/Gap, Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 1999, « Des façons de qualifier », in Alain DESCHAMPS et Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER (dir.), *Les opérations de détermination. Qualification/quantification*, Paris/Gap, Ophrys, p. 3-12.
- GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline, 1981, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*, Paris/Gap, Ophrys.
- VINAY Jean-Paul et DARBELNET Jean, (1958) 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris, Didier, « Bibliothèque de stylistique comparée ».

